

COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Villeneuve d'Ascq le 18 septembre 2024

Alors que la gestion de crèches privées est au cœur de l'actualité, mettant en avant « une culture du profit » au détriment du bien-être des enfants, au nom de la Ville de Villeneuve d'Ascq, je tiens à rappeler notre attachement au service public de la Petite Enfance et les moyens mis en œuvre pour cela.

La Ville n'a en effet jamais délégué au privé la gestion de ses crèches.

Elle s'appuie sur des équipes professionnelles compétentes et dévouées au bien-être des enfants accueillis.

Nous gérons ainsi :

- 5 crèches collectives d'une capacité allant de 30 à 66 berceaux,
- 1 jardin d'enfants d'une capacité de 40 berceaux,
- 1 crèche familiale d'une capacité de 30 berceaux,
- 1 relais d'assistantes maternelles.

150 agents municipaux travaillent dans ces différentes structures.

Ces agents bénéficient de formations régulières et d'une sensibilisation constante au bien-être des enfants. Ils peuvent également s'appuyer sur les conseils d'un médecin de crèche, d'une diététicienne et d'une chargée de mission « parentalité ».

390 enfants sont accueillis chaque jour dont 16 enfants en situation de handicap et 25 enfants ayant un protocole d'accueil individualisé, marquant une fois de plus la culture inclusive des politiques municipales.

Le coût d'un berceau dans une structure municipale est de 18 000 €, laissant une charge nette de la Ville, après l'aide financière apportée par la CAF, d'environ 8 000 €.

La restauration dans les crèches municipales est assurée dans le cadre d'un marché public qui fait primer la bonne alimentation des enfants sur les prix (alimentation variée respectant les préconisations nutritionnelles et favorisant au mieux les circuits locaux et bio).

Alors que des « amalgames » sont faits entre certaines crèches privées et des services municipaux, **il m'a semblé important de rappeler que les crèches privées ne sont absolument pas, et en aucune manière, sous le contrôle des municipalités et surtout de redire l'engagement de la municipalité de Villeneuve d'Ascq en la matière ainsi que l'implication des agents municipaux pour le bien-être des enfants.**

Gérard Caudron
Maire de Villeneuve d'Ascq